



Revue de Presse
“Bois de chauffage”
octobre 2019

Sommaire

23/10/19	Batijournal.com	Se chauffer au bois, un geste économique, écologique et citoyen	p.3
30/10/19	L'Eco de l'Ain	Bois de chauffage : Fibois AuRA vante ses atouts	p.4
30/10/19	RCF	Journal d'information local : interview Nicolas Da Silva	p.7
31/10/19	La Tribune de Montélimar	Se chauffer au bois, un geste économique, écologique et citoyen	p.8
02/11/19	Tout Lyon Affiches	Le bois, une assurance pour l'avenir	p.9
07/11/19	Info-mag-annonce.com	Les Bienfaits du chauffage au bois	p.11
19/11/19	France 3 Rhône-Alpes-Auvergne	Energie / De quel bois je me chauffe ?	p.14
21/11/19	Radio Grésivaudan	Le bilan de Fibois sur le chauffage au bois, les modalités et les avantages qui en découlent	p.18
26/11/19	France Bleu Drôme Ardèche	Le dossier du jour : se chauffer au bois conseils et bonnes pratiques	p.19
26/11/19	Facebook France Bleu Drôme Ardèche	Poêles à granulés / électricité ? Chauffage bois bûches sans embûche ?	p.26
05/12/19	Journal du Bâtiment et des TP en Rhône-Alpes	Le bois, une assurance pour l'avenir	p.32
09/12/19	Zoomdici.fr	Se chauffer au bois, une solution écologique et économique ?	p.34



Se chauffer au bois, un geste économique, écologique et citoyen

A l'heure où il fait bon rallumer le chauffage dans les habitations, **Fibois AuRA**, qui fédère l'ensemble des professionnels de la filière forêt-bois en Auvergne-Rhône-Alpes, souhaite rappeler les atouts environnementaux et économiques du bois énergie.

Le bois de chauffage, complémentaire à la récolte de bois d'œuvre utilisé en construction, participe à une meilleure valorisation globale de la récolte forestière. Face à l'épuisement des ressources fossiles, la forêt, qui constitue une ressource renouvelable, représente un potentiel important de combustibles et contribue au développement d'emplois locaux non délocalisables. Pour les particuliers, le bois bûche, étant en moyenne deux fois moins cher que le gaz naturel et près de trois fois moins cher que le fioul, offre une alternative économique intéressante pour le chauffage individuel.

Le bois énergie constitue une ressource locale potentiellement inépuisable permettant de valoriser les produits issus de la récolte du bois. Il participe à une meilleure valorisation de la récolte forestière qui pour 1m3 récolté produit à parts égales du bois d'œuvre et du bois énergie. Très compétitif, son prix fluctue très peu, dépendant uniquement du coût de fabrication et non du contexte géopolitique.

Le bois permet aujourd'hui à la France d'économiser 6 à 7 milliards d'euros d'importation de pétrole et notre pays prévoit de passer de 8,6 millions de logements chauffés par des équipements individuels au bois (bûches ou granulés) à 10,3 millions en 2023 en consommant la même quantité de bois grâce à l'isolation des maisons et à une meilleure performance des appareils de chauffage*.

Choisir le bois pour se chauffer participe également à une démarche écocitoyenne puisque le bois utilisé appartient à des propriétaires forestiers de la région et est transformé par des entreprises locales, très majoritairement des PME participant à l'économie de nos territoires ruraux.

Créatrice d'emplois, la filière de production de bois énergie, sous forme de bûche, de bois déchiqueté, ou de granulé, représente plus de 2700 emplois directs non délocalisables en Auvergne-Rhône-Alpes**.

*Source : Etude ADEME / SOLAGRO, BIOMASSE NORMANDIE, BVA – Août 2018

** Sources : Etude ADEME et Fibois Drôme/ardèche et Observatoire bois énergie 2019 de

Fibois AuRA

Bois de chauffage : Fibois Aura vante ses atouts

Publié par Sébastien Jacquart | 30 Oct 2019



Au moment de rallumer poêles et inserts, la Fédération interprofessionnelle du bois Auvergne-Rhône-Alpes rappelle les impacts environnementaux et économiques positifs du combustible issu de nos forêts.

L'automne avançant, le chauffage est progressivement rallumé dans les habitations. La Fédération interprofessionnelle du bois Auvergne-Rhône-Alpes (Fibois Aura) juge donc que le moment est venu de communiquer sur les atouts environnementaux et économiques du bois comme combustible. On apprend ainsi que le bois de chauffage serait la deuxième source d'énergie renouvelable utilisée en région après l'hydroélectricité. La production de bois bûche occuperait 700 entreprises, lesquelles généreraient plus de 1 100 emplois et quelque 90 millions d'euros de chiffre d'affaires. Si l'on considère l'ensemble de la filière, bois déchiqueté et granulés inclus, c'est 2 700 emplois directs qui seraient générés. *« Pour accompagner les consommateurs dans le choix de leur combustible, nous avons développé les marques Auvergne Bois Bûche et Rhône-Alpes Bois Bûche, déclinaison de France Bois Bûche en région, ajoute la fédération. En faisant appel aux professionnels adhérents à ces marques, le consommateur est assuré d'obtenir toute la transparence concernant le bois qu'il achète (essence, longueur, volume, humidité, etc.). Et surtout, il bénéficie de tous les conseils pour tirer le meilleur rendement de son combustible bois. Le choix du combustible est crucial. En suivant les conseils de ces fournisseurs, le consommateur peut espérer un rendement 10 à 15 fois plus élevé qu'en utilisant un bois de moindre qualité. »* Plus de 50 entreprises sont labellisées en Auvergne-Rhône-Alpes.

Neutralité voire bénéfiques environnementaux

Selon Fibois Aura, le bois permet aujourd'hui à la France d'économiser 6 à 7 milliards d'euros d'importation de pétrole. Et ce ne serait que le début, si l'on en croit les différentes études que cite la fédération à l'appui de son argumentaire. L'Ademe, avec Solagro, Biomasse Normandie et BVA, affirmerait ainsi que notre pays prévoit de passer de 8,6 millions de logements chauffés par des équipements individuels au bois (bûches ou granulés) à 10,3 millions en 2023, sans augmenter la quantité de bois consommé, grâce à l'isolation des habitations et à une meilleure performance des appareils de chauffage. De quoi améliorer aussi l'impact environnemental positif du combustible. Le laboratoire expert en cheminées et énergies durables, Ceric, assurerait qu'en « *combinant remplacement rapide des appareils les moins performants (foyers ouverts et appareils d'avant 2000) et utilisation de combustible de qualité (c'est-à-dire du bois sec et non pollué), il est possible de diviser par 10 les émissions de particules (...) d'ici 2030* ». Et Fibois Aura d'ajouter : « *D'autre part, le CO₂, libéré lors de la combustion du bois, n'a pas d'impact significatif sur l'augmentation de l'effet de serre puisqu'il est réabsorbé par les arbres eux-mêmes via le phénomène de photosynthèse. Quand le bois remplace une énergie fossile, il contribue même à la réduction de l'effet de serre.* »





Médias : RCF
Radio généraliste locale chrétienne
Date : 30/10/19

Interview de Nicolas Da Silva diffusée dans le journal d'information local de 8h

Reportage de 2 min sur la thématique du chauffage au bois.

Comment faire quelques économies d'énergie en matière de chauffage, actuellement c'est le poêle à bois qui à la côte, reportage de Cédric Bonnefoy RCF Auvergne.

Interview de Valérie Viala responsable du magasin Au Fleuron et Nicolas da Silva de Fibois AuRA intervenant sur l'aide financière proposée aux particuliers. Le reportage se cloture par les conseils du journaliste sur le bois à utiliser pour se chauffer.



SE CHAUFFER AU BOIS

Un geste économique, écologique et citoyen

A l'heure où il fait bon rallumer le chauffage dans les habitations, Fibois AuRA, qui fédère l'ensemble des professionnels de la filière forêt-bois en Auvergne-Rhône-Alpes, souhaite rappeler les atouts environnementaux et économiques du bois énergie.

Le bois de chauffage, complémentaire à la récolte de bois d'œuvre utilisé en construction, participe à une meilleure valorisation globale de la récolte forestière. Face à l'épuisement des ressources fossiles, la forêt, qui constitue une ressource renouvelable, représente un potentiel important de combustibles et contribue au développement d'emplois locaux non délocalisables. Pour les particuliers, le bois, étant en moyenne deux fois moins cher que le gaz naturel et près de trois fois moins cher que le fioul, offre une alternative économique intéressante pour le chauffage individuel.

Afin de guider les consommateurs, Fibois AuRA partage sur son site www.fiboisaura.org les bonnes pratiques à adopter pour se chauffer au bois et synthétise toutes les informations sur cette énergie renouvelable. La marque France Bois Bûche® et ses déclinaisons régionales Auvergne Bois Bûche® et Rhône-Alpes Bois Bûche® constituent un réseau de professionnels, qui apportent aux usagers transparence, information et conseil pour favoriser

une utilisation optimale du bois de chauffage. Le site www.franceboisbuche.com répertorie ces entreprises engagées et toutes les recommandations pour l'approvisionnement, l'installation, la maintenance et l'achat d'appareils de chauffage au bois.

Une énergie renouvelable économique et produite localement Le bois énergie constitue une ressource locale potentiellement inépuisable permettant de valoriser les produits issus de la récolte du bois. Il participe à une meilleure valorisation de la récolte forestière qui pour 1m³ récolté produit à parts égales du bois d'œuvre et du bois énergie.

Très compétitif, son prix fluctue très peu, dépendant uniquement du coût de fabrication et non du contexte géographique. Le bois permet aujourd'hui à la France d'économiser 6 à 7 milliards d'euros d'importation de pétrole et notre pays prévoit de passer de 8,6 millions de logements chauffés par des équipements individuels au bois (bûches ou granulés) à 3 millions en 2023 en consommant la même quantité de bois grâce à l'isolation des maisons et à une meilleure performance des appareils de chauffage*.

Choisir le bois pour se chauffer participe également à une démarche citoyenne puisque le bois utilisé appartient à des propriétaires forestiers de la

région et est transformé par des entreprises locales, très majoritairement des PME participant à l'économie de nos territoires ruraux. Créatrice d'emplois, la filière de production de bois énergie, sous forme de bûche, de bois déchiqueté, ou de granulés, représente plus de 2700 emplois directs non délocalisables en Auvergne-Rhône-Alpes**.

*Source : Etude ADEME / SOLAGRO, BIOMASSE NORMANDIE, BVA – Août 2018

** Sources : Etude ADEME et Fibois Drôme/ardèche et Observatoire bois énergie 2019 de Fibois AuRA EN DRÔME-ARDÈCHE

Ces chiffres ont été estimés sur la base du nombre de ménages dans ces 2 départements par rapport aux données régionales. - 80 000 ménages qui consomment 477 000 stères de bois bûche - 75 entreprises qui produisent 150 000 stères de bois bûche. Ça représente plus de 115 ETP - 6 adhérents à la marque Rhône-Alpes Bois Bûche ■

« LE BOIS, UNE ASSURANCE POUR L'AVENIR »

Marinette Feuillade est déléguée régionale de Fibois Auvergne-Rhône-Alpes qui fédère les professionnels de la filière bois-forêt en région. Elle promet une filière « durable » qui génère localement 375 M€ (3,5 Md€ en France) et près de 3 000 emplois non délocalisables.

De quoi parle-t-on lorsqu'on évoque la filière bois ?

Il y a d'abord le bois énergie qui est constitué autour de trois combustibles différents : le bois de chauffage (bûches), le bois déchiqueté (mis en miettes) pour une utilisation en chaufferie semi-industrielle à destination des entreprises et des collectivités, et le granulé bois, issu de l'agglomération des sciures. Il y a aussi le bois destiné à la construction. Ces deux productions représentent chacune 50 % des volumes générés.

Les collectivités et les industriels se sont-ils emparés de cette énergie bois ?

Auvergne-Rhône-Alpes est une région pionnière en matière d'énergie bois. On constate aujourd'hui un ralentissement de son utilisation. A cela deux constats : le prix bas actuel des énergies fossiles et la vision d'une consommation associée à la déforestation. Sur le premier point, le bois reste actuellement moins compétitif mais son cours est stable depuis de nombreuses années face à du gaz, du fioul ou de l'électricité soumis à des cours mondiaux très fluctuants sur le long terme.

Est-ce à dire que les domaines sont sous-exploités ?

La récolte représente en moyenne 40 à 50 % de l'accroissement annuel des forêts. De plus nous sommes sur un marché qui actuellement valorise plus le résineux (70 %) que le feuillu (30 %). Nous ne récoltons pas plus que l'accroissement annuel pour chacune des essences concernées. C'est donc bien de la forêt gérée. Et puis, le morcellement de nos surfaces d'exploitation (80 % de forêts privées en région) et la géographie contraignante de certains massifs comme ceux des Alpes, limitent mécaniquement le taux d'exploitation.

Pourquoi opter pour l'énergie bois aujourd'hui ? Est-ce une réflexion écologique ?

C'est une assurance pour l'avenir. C'est choisir une énergie durable. Je rappelle que 38 % du territoire d'Auvergne-Rhône-Alpes est couvert de forêts. C'est aussi une réponse aux enjeux du réchauffement climatique et une alternative pour réduire notre dépendance aux énergies fossiles. Le bois énergie constitue par ailleurs aussi une filière créatrice d'emplois locaux, de la forêt à la chaufferie. L'idée est de déployer la filière à l'échelon d'un canton par exemple pour coller à la réalité économique d'une production et d'une consommation localisées. Pourquoi cette communication précise au niveau du bois de chauffage ?

Cette année, nous avons souhaité communiquer pour faire lien avec la

qualité de l'air, qui en certains endroits comme la vallée de l'Arve ou du Rhône, n'est pas optimale. Le bois est souvent pointé du doigt comme principal pollueur de l'air mais il ne l'est pas autant que d'autres énergies fossiles.

Quels sont les enjeux économiques liés à la filière bois ?

La filière forêt-bois, c'est 20 000 entreprises et 63 000 emplois.

L'enjeu principal reste le recrutement et l'image de nos métiers pour montrer qu'ils ont un sens par rapport à ce matériau. On ne pense pas assez à ces métiers, sous-estimés car manuels. Celui de bûcheron est peu attractif, pourtant, il est au contact de la nature. On a du mal à renouveler ces métiers comme ceux liés à la scierie qui sont industrialisés.

Dans cet environnement comment intervient la Région Auvergne Rhône Alpes pour soutenir la filière ?

Le rôle des collectivités est prépondérant. La formation sur la scierie est par exemple co-financée par la Région et nous allons signer un plan d'objectifs contrat-formation pour la filière bois avec les services de l'Etat et de la Région.

Un effort de sensibilisation doit-il être fait auprès des entreprises ?

Nous sommes attendus sur les marchés des collectivités pour relancer l'utilisation des chaufferies bois. Nous devons mieux travailler avec le milieu industriel. Quant au particulier, il est déjà sensibilisé aux



bonnes pratiques mais il faut
poursuivre notre mission de
reconnaissance. ■

Les bienfaits du chauffage au bois

POSTÉ PAR EDITION INFO LE 7 NOVEMBRE 2019 DANS STYLE DE VIE



A l'heure où il fait bon rallumer le chauffage dans les habitations, Fibois AuRA, qui fédère l'ensemble des professionnels de la filière forêt-bois en Auvergne-Rhône-Alpes, souhaite rappeler les atouts environnementaux et économiques du bois énergie.

Le bois de chauffage, complémentaire à la récolte de bois d'œuvre utilisé en construction, participe à une meilleure valorisation globale de la récolte forestière. Face à l'épuisement des ressources fossiles, la forêt, qui constitue une ressource renouvelable, représente un potentiel important de combustibles et contribue au développement d'emplois locaux non délocalisables. Pour les particuliers, le bois bûche, étant en moyenne deux fois moins cher que le gaz naturel et près de trois fois moins cher que le fioul, offre une alternative économique intéressante pour le chauffage individuel.

Afin de guider les consommateurs, Fibois AuRA partage sur son site www.fibois-aura.org les bonnes pratiques à adopter pour se chauffer au bois et synthétise toutes les informations sur cette énergie renouvelable. La marque France Bois Bûche® et ses déclinaisons régionales Auvergne Bois Bûche® et Rhône-Alpes Bois Bûche® constituent un réseau de professionnels, qui apportent aux usagers transparence, information et conseil pour favoriser une utilisation optimale du bois de chauffage. Le site www.franceboisbuche.com répertorie ces entreprises engagées et toutes les recommandations pour l'approvisionnement, l'installation, la maintenance et l'achat d'appareils de chauffage au bois.



Le bois énergie constitue une ressource locale potentiellement inépuisable permettant de valoriser les produits issus de la récolte du bois. Il participe à une meilleure valorisation de la récolte forestière qui pour 1m³ récolté produit à parts égales du bois d'œuvre et du bois énergie. Très compétitif, son prix fluctue très peu, dépendant uniquement du coût de fabrication et non du contexte géopolitique.

Le bois permet aujourd'hui à la France d'économiser 6 à 7 milliards d'euros d'importation de pétrole et notre pays prévoit de passer de 8,6 millions de logements chauffés par des équipements individuels au bois (bûches ou granulés) à 10,3 millions en 2023 en consommant la même quantité de bois grâce à l'isolation des maisons et à une meilleure performance des appareils de chauffage*.

Choisir le bois pour se chauffer participe également à une démarche écocitoyenne puisque le bois utilisé appartient à des propriétaires forestiers de la région et est transformé par des entreprises locales, très majoritairement des PME participant à l'économie de nos territoires ruraux.

Créatrice d'emplois, la filière de production de bois énergie, sous forme de bûche, de bois déchiqueté, ou de granulé, représente plus de 2700 emplois directs non délocalisables en Auvergne-Rhône-Alpes**.

 Partager

 Tweet

Energie / De quel bois je me chauffe ?

Reportage de 5 min 30 réalisé dans l'entreprise Héritier à Ambert, intervention en plateau de Nicolas Da Silva, chargé de mission forêt, bois et énergie, Fibois AuRA.









Jeudi 21

Le programme des vendredi 22 et samedi 23 novembre du salon Les montagnes se rencontrent

[IMG/mp3/lmsr_programme_22_et_23_novembre.mp3](#) 

Le programme de la 20ème édition du Salon des saveurs et terroirs à Chambéry

[IMG/mp3/salon_saveurs_et_terroirs.mp3](#)

Le bilan de Fibois sur le chauffage au bois et les modalités et les avantages qui en découlent

[IMG/mp3/fibois_chauffage_au_bois_.mp3](#) 

Intervention en direct dans l'émission "La télé au placard" de Julien Laporte
Fibois AuRA pour présenter les atouts du chauffage au bois.
Interview menée par le journaliste Victor Delaurat

[http://www.radio-gresivaudan.org/IMG/mp3/fibois chauffage au bois .mp3](http://www.radio-gresivaudan.org/IMG/mp3/fibois_chauffage_au_bois_.mp3)

La vie en Bleu : experts

LE DOSSIER DU JOUR DE FRANCE BLEU DRÔME ARDÈCHE

Du lundi au vendredi à partir de 9H00



. © Maxppp - .

Se chauffer au bois - conseils et bonnes pratiques

Par **Nelly Sorbier**



**Diffusion du mardi 26
novembre 2019
Durée : 40min**

Avec Julien Laporte Chargé de mission Bois Energie chez Fibois AuRA et de
Matthieu Petit Chargé de mission bois énergie chez Fibois Ardèche Drome.



Choisir son mode de chauffage au bois :

Utiliser le bois-énergie c'est utiliser une énergie renouvelable, intégrée à l'économie locale.

Le bois représente 40 % des énergies renouvelables produites en France : c'est plus que l'hydraulique, l'éolien, le solaire, le biogaz et les déchets urbains réunis. (Source : Chiffres-clés des EnR 2016).

7,4 millions de résidences sont équipées d'un chauffage au bois (Source : Rapport Comité opérationnel n° 10, Grenelle de l'Environnement) et près de 400 000 logements disposent d'un chauffage et d'eau chaude sanitaire au travers des réseaux de chaleur au bois (Source : enquête SNCU 2016).

Le bois-énergie contribue à l'indépendance énergétique de la France en limitant les importations d'énergie fossile pour 9,7 millions de tonnes d'équivalent pétrole (Source : « Les Avis de l'ADEME », décembre 2015) soit environ 7 milliards d'euros. Produit et consommé dans les territoires, le bois énergie contribue à l'économie locale. Sa collecte, son conditionnement, son transport et son exploitation représentent un marché de 3,5 milliards d'euros et plus de 10 000 emplois locaux et non délocalisables (données 2014, Source : ADEME, Chiffres-Clés Climat, Air et Énergie, 2015). De plus, le bois-énergie crée 3 à 4 fois plus d'emplois que les énergies fossiles (Source : « Une énergie durable » - Région Hauts-de-France - 2016).

QUELQUES CRITÈRES POUR FAIRE LE BON CHOIX :

Pour bien choisir, il faut d'abord définir vos besoins à partir de 3 critères :

LA RÉPARTITION DE LA CHALEUR : Elle dépend de vos besoins ... "Je souhaite avoir une température homogène dans toutes les pièces. Hors de question d'avoir froid !" "Je ne supporte pas la chaleur dans la chambre. Par contre le séjour doit être douillet car j'y passe toutes mes soirées d'hiver." ... mais également des caractéristiques de votre habitation. "La hauteur du plafond dans le séjour est de plus de 3 mètres, et je veux que la chaleur reste en bas." "La cage d'escalier est très ouverte et je souhaite que la chaleur monte à l'étage."

LE CONFORT D'UTILISATION "Je n'ai pas de temps à consacrer à mon chauffage, et puis j'anticipe mes vieux jours : je veux un système tout automatique." "Charger le poêle plusieurs fois par jour : pourquoi pas ? S'activer ça réchauffe !"

LE BUDGET "J'ai déjà un circuit de radiateurs et je pense que mon conduit est réutilisable, il me faut uniquement remplacer la chaudière." "Pour l'instant j'ai un chauffage tout électrique et je veux un poêle dans le salon : il faut prévoir le coût du conduit de fumée en plus du poêle !

Choisis le bon matériel comme Peter – Bois de chauffage – France B...

À regarder plus tard Partager

RGE

Retrouvez toutes les informations sur :

www.renovation-info-service.gouv.fr

CHAUDIÈRE, POÊLE, INSERT ? GRANULÉ OU BÛCHE ?

La solution de chaudière présente l'avantage de répartir la chaleur dans le logement selon le besoin de chaque pièce. De plus, la chaudière permet d'atteindre une bonne performance quel que soit le combustible utilisé : granulé, bois déchiqueté, et également bûche, à condition que l'installation soit équipée d'un ballon d'hydro-accumulation. Cette solution implique un coût d'investissement important, surtout si le logement n'est pas déjà équipé d'un réseau de radiateurs. Les solutions de chaudières sont détaillées dans les guides pratiques de l'ADEME « se chauffer au bois » et de Info Energie Rhône-Alpes « le chauffage automatique au bois ». Afin d'éclairer le choix du poêle, il est important de comprendre comment se répartit la chaleur, et donc de connaître ses modes de diffusion, convection et rayonnement. Les deux modes coexistent sur tous les appareils, mais dans des proportions très variables.

Poêle et autres appareils indépendants bûche : rudimentaires mais efficaces. On distingue : · les poêles, de forme et de conception diverses (hors poêles de masse), · les inserts, qui peuvent être définis comme des poêles encastrés dans une cheminée existante, · les foyers fermés, qui sont des poêles habillés par une cheminée décorative, · les cuisinières à bois, qui ont la fonction de cuisson en plus du chauffage. Les points communs entre ces appareils sont nombreux : des rendements théoriques compris entre 70 et 85 %, une autonomie faible (quelques heures), une diffusion de chaleur qui se fait majoritairement par convection.

Poêle de masse bûche : des arguments de poids. A l'inverse des appareils indépendants classiques, le poêle de masse diffuse principalement sa chaleur par rayonnement et très peu par convection : on dit que « ces poêles chauffent ce qu'ils voient ». Pour permettre ce rayonnement, ils sont pourvus de matériaux lourds qui accumulent, stockent, puis restituent lentement la chaleur. Cette restitution lente permet d'atténuer les variations importantes de température intérieure que l'on a avec un poêle à bûche classique. Leur poids, de 500 kg à plusieurs tonnes, impose une attention particulière à la solidité du plancher. D'apparence massive, ces poêles n'occupent au final pas plus de place car leur température de surface ne dépasse pas 80 °C (plus de 200 °C pour un poêle classique), et permet un aménagement à proximité du poêle

Poêle à granulés : la version automatique. Ces appareils sont équipés d'un allumage automatique. Ils présentent des niveaux de puissance variable, ou une sonde qui ajuste automatiquement le niveau de puissance. Ainsi, l'arrivée de granulés de bois par une vis sans fin, et d'air de combustion est modifiée automatiquement en fonction du besoin de chaleur. Ce fonctionnement automatique permet : • Un bon rendement théorique de combustion : entre 80 et 95 %, • Une autonomie importante, comprise entre 1 et 5 jours en fonction de la taille du réservoir (15 à 35 kg) et du besoin de chauffage, • Des fonctions de programmation, et une température régulière sans pic de chaleur. La chaleur est principalement convective. Les poêles sont souvent équipés d'un ventilateur qui diffuse la chaleur : on parle alors de convection forcée





Pour en savoir plus :

FIBOIS Ardèche-Drôme, inter-profession de la filière bois de l'Ardèche et de la Drôme.

Ineed Rovaltain TGV - 1, rue Marc Seguin
BP 11159 Alixan - 26958 VALENCE Cedex 09
Tél. : 04 75 25 97 05 - Fax : 04 75 25 97 06
E-mail : contact@fibois.com

FIBOIS AURA : Agrapole - 23, rue Jean Baldassini 69364 Lyon cedex 07
Tel. 04 78 37 09 66 —

Aujourd'hui, rejoignant les politiques nationales et régionales, l'objectif de FIBOIS est de développer l'usage du bois sous toutes ses formes afin de renforcer et de créer des marchés qui permettront de dynamiser l'activité de la filière bois. Pour atteindre cet objectif, 3 axes majeurs sont développés :

- - la promotion de l'utilisation du bois dans la construction
- - la promotion et la structuration de la filière d'approvisionnement en bois énergie
- - le développement de l'utilisation des essences locales (pin noir, pin sylvestre, douglas, châtaignier...)



Matthieu Petit et Julien Laporte © Radio France - Nelly Sorbier



Médias : Facebook de France Bleu Drôme Ardèche
Radio régionale
Date : 26/11/19



France Bleu Drôme Ardèche

Hier, à 06:45 · 🌐

🔥 Poêles à granulés / électricité ? Chauffage bois bûches sans embûche ?

[Écoutez] Julien Laporte et Matthieu Petit de Fibois ▼

[Émission intégrale + vidéos surprenantes] :

<https://www.francebleu.fr/.../se-chauffer-au-bois-conseils-et...>



Poêles à
granulés/
électricité

Se chauffer
avec des
bûches sans
embûche...



-2:46





Médias : Facebook de France Bleu Drôme Ardèche
Radio régionale
Date : 26/11/19

 **France Bleu Drôme Ardèche** Hier, à 06:45 · 🌐

🔥 Poêles à granulés / électricité ? Chauffage bois bûches sans embûche ?

[Ecoutez] Julien Laporte et Matthieu Petit de Fibois ▼
[Emission intégrale + vidéos surprenantes] :
<https://www.francebleu.fr/.../se-chauffer-au-bois-conseils-et...>



Matthieu Petit Julien Laporte

-2:17



Médias : Facebook de France Bleu Drôme Ardèche
Radio régionale
Date : 26/11/19

 **France Bleu Drôme Ardèche** ⋮
Hier, à 06:45 · 🌐

🔥 Poêles à granulés / électricité ? Chauffage bois bûches sans embûche ?
[Ecoutez] Julien Laporte et Matthieu Petit de Fibois ▼
[Emission intégrale + vidéos surprenantes] :
<https://www.francebleu.fr/.../se-chauffer-au-bois-conseils-et...>









Médias : Facebook de France Bleu Drôme Ardèche
Radio régionale
Date : 26/11/19



France Bleu Drôme Ardèche

Hier, à 06:45 · 🌐

🔥 Poêles à granulés / électricité ? Chauffage bois bûches sans embûche ?

[Écoutez] Julien Laporte et Matthieu Petit de Fibois ▼

[Émission intégrale + vidéos surprenantes] :

<https://www.francebleu.fr/.../se-chauffer-au-bois-conseils-et...>



Regardez des vidéos avec un groupe ou avec des amis

Commencer une séance vidéo



Médias : Facebook de France Bleu Drôme Ardèche
Radio régionale
Date : 26/11/19

 **France Bleu Drôme Ardèche** Hier, à 06:45 · 🌐

🔥 Poêles à granulés / électricité ? Chauffage bois bûches sans embûche ?

[Écoutez] Julien Laporte et Matthieu Petit de Fibois ▼
[Emission intégrale + vidéos surprenantes] :
<https://www.francebleu.fr/.../se-chauffer-au-bois-conseils-et...>



JULIEN LAPORTE

Chargé de mission Bois énergie Fibois AuRA

▶  -0:25    



Médias : Facebook de France Bleu Drôme Ardèche
Radio régionale
Date : 26/11/19



France Bleu Drôme Ardèche

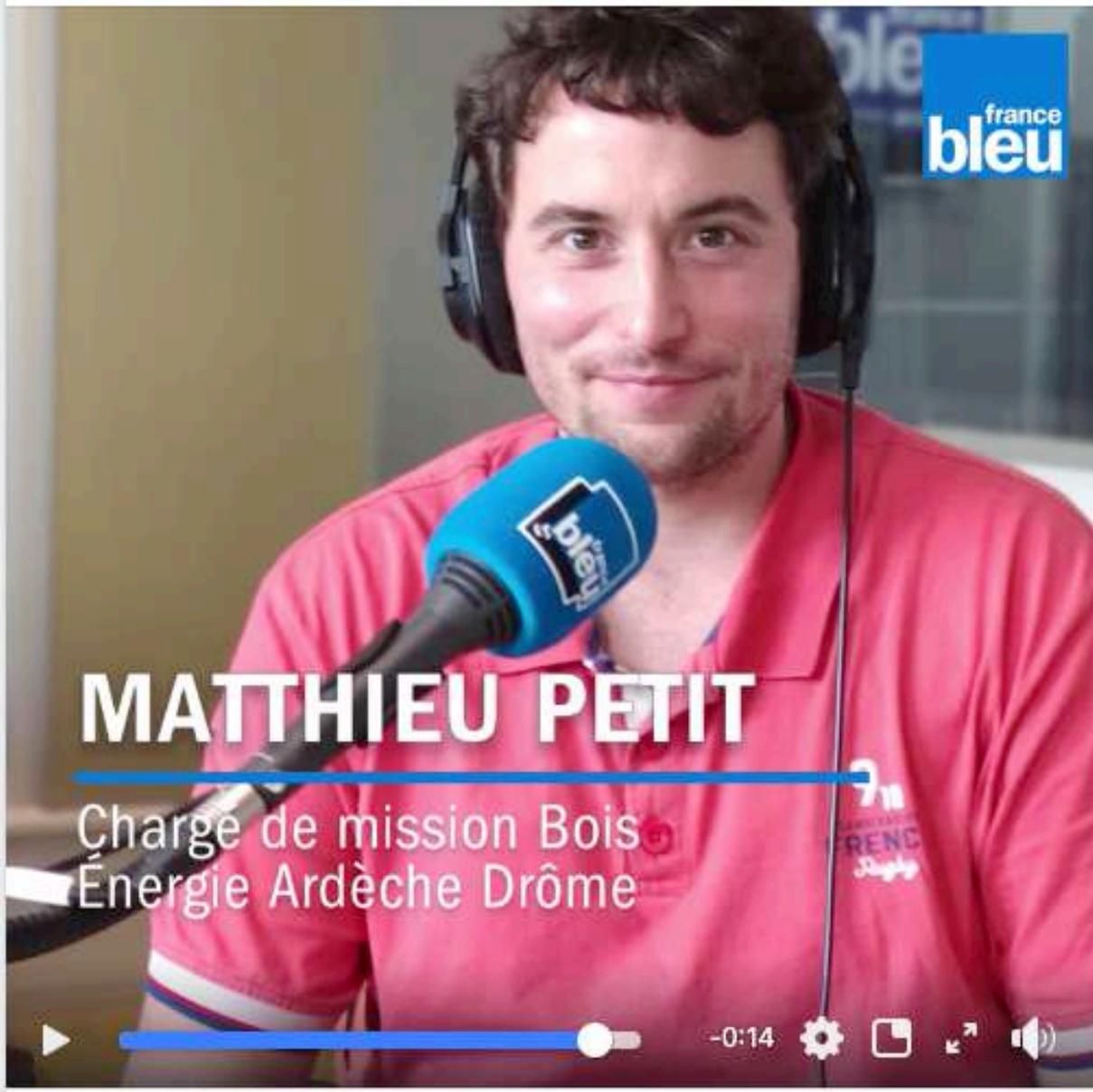
Hier, à 06:45 · 🌐

🔥 Poêles à granulés / électricité ? Chauffage bois bûches sans embûche ?

[Ecoutez] Julien Laporte et Matthieu Petit de Fibois ▼

[Emission intégrale + vidéos surprenantes] :

<https://www.francebleu.fr/.../se-chauffer-au-bois-conseils-et...>



« LE BOIS, UNE ASSURANCE POUR L'AVENIR »

Marinette Feuillade est déléguée régionale de Fibois Auvergne-Rhône-Alpes, qui fédère les professionnels de la filière bois-forêt. Elle promeut un secteur « durable », qui génère localement 375 M€ et près de 3 000 emplois non délocalisables. Entretien.

De quoi parle-t-on lorsqu'on évoque la filière bois ?

Il y a d'abord le bois énergie, qui est constitué autour de trois combustibles différents : le bois de chauffage (bûches), le bois déchiqueté (mis en miettes), pour une utilisation en chaufferie semi-industrielle à destination des entreprises et des collectivités, et le granulé bois, issu de l'agglomération des sciures. Il y a aussi le bois destiné à la construction. Ces deux productions représentent chacune 50 % des volumes générés.

Les collectivités et les industriels se sont-ils emparés de cette énergie bois ?

Auvergne-Rhône-Alpes est une région pionnière en matière d'énergie bois. Pourtant, on constate aujourd'hui un ralentissement de son utilisation, ce qui peut s'expliquer de deux façons : d'une part le prix bas actuel des énergies fossiles et, d'autre part, la vision d'une consommation associée à la déforestation. Sur le premier point, le bois reste actuellement moins compétitif mais son cours est stable

depuis de nombreuses années face à du gaz, du fioul ou de l'électricité soumis à des cours mondiaux très fluctuants sur le long terme.

Est-ce à dire que les domaines sont sous-exploités ?

La récolte représente en moyenne 40 à 50 % de l'accroissement annuel des forêts. De plus, nous sommes sur un marché qui, actuellement, valorise plus le résineux (70 %) que le feuillu (30 %). Nous ne récoltons pas plus que l'accroissement annuel pour chacune des essences concernées. C'est donc bien de la forêt gérée. Et puis le morcellement de nos surfaces d'exploitation (80 % de forêts privées en région) et la géographie contraignante de certains massifs, comme ceux des Alpes, limitent mécaniquement le taux d'exploitation.

Pourquoi opter pour l'énergie bois aujourd'hui ? Est-ce une réflexion écologique ?

C'est une assurance pour l'avenir. C'est choisir une énergie durable. Je rappelle que 38 % du territoire d'Auvergne-Rhône-Alpes sont couverts de forêts. C'est aussi une réponse aux enjeux du réchauffement climatique et une alternative pour réduire notre dépendance aux énergies fossiles. Le bois énergie constitue par ailleurs une filière créatrice d'emplois locaux, de la forêt à la chaufferie. L'idée est de déployer la filière à l'échelon d'un canton par exemple, pour coller à la réalité économique

d'une production et d'une consommation localisées.

Pourquoi choisir de communiquer sur le bois de chauffage ?

Pour faire lien avec la qualité de l'air qui, en certains endroits comme la vallée de l'Arve ou du Rhône, n'est pas optimale. Le bois est souvent pointé du doigt comme étant le principal pollueur de l'air... Pourtant, il ne l'est pas autant que d'autres énergies fossiles.



Quels sont les enjeux économiques liés à la filière bois ?

La filière forêt-bois, c'est 20 000 entreprises et 63 000 emplois. L'enjeu principal reste le recrutement et l'image de nos métiers, pour montrer qu'ils ont un sens par rapport à ce matériau. On ne pense pas assez à ces métiers,



sous-estimés car manuels. Celui de bûcheron est peu attractif ; pourtant, il est au contact de la nature. On a du mal à renouveler ces professions, tout comme celles qui sont liées à la scierie et qui sont industrialisées. « ~La ~fière forêt-bois, c'est 20 000 entreprises et 63 000 emplois~ »

Dans cet environnement, comment intervient la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour soutenir la filière ?

Le rôle des collectivités est prépondérant. La formation sur la scierie, par exemple, est cofinancée par la Région. Nous allons également signer un plan d'objectifs « contrat-formation » pour la filière

bois avec les services de l'État et de la Région.

Un effort de sensibilisation doit-il être fait auprès des entreprises ?

Nous sommes attendus sur les marchés des collectivités pour relancer l'utilisation des chaufferies bois. Nous devons mieux travailler avec le milieu industriel. Quant au particulier, il est déjà sensibilisé aux bonnes pratiques... Ce qui ne nous empêche pas de poursuivre notre mission de reconnaissance ! ■

Se chauffer au bois, une solution écologique et économique ?

Date : 09/12/2019 | Mise à jour : 09/12/2019 18:26

PARTAGER



Oui, mais pas n'importe comment. Zoomdici vous livre quelques conseils pour s'équiper et consommer responsable.

Au cœur de l'hiver, les systèmes de chauffage fonctionnent à plein régime. Gare aux pics de pollution de l'air. Zoom sur le chauffage au bois : ses avantages et ses conditions d'utilisation pour une consommation durable.

En Haute-Loire, environ 20 000 ménages se chauffent au bois, consommant 135 000 stères par an. Le département compte 55 entreprises dans la filière bois de chauffage (soit environ 90 salariés) qui **produisent environ 50 000 stères de bois par an**.

Nicolas Da Silva est chargé de mission Bois-Energie au sein de l'interprofession Fibois Auvergne Rhône-Alpes, une association qui fédère toutes les entreprises de la filière forêt-bois. Interview.

La combustion de bois émet du CO2 et des particules fines. Est-ce donc vraiment écologique ?

Selon Fibois, le CO2 dégagé est réabsorbé par les arbres eux-mêmes via le phénomène de photosynthèse. Quand le bois remplace une énergie fossile, il contribuerait même à la réduction de l'effet de serre.



(Cliquer sur "Listen in browser" pour une écoute sur smartphone ou tablette)

Selon Fibois, en combinant le remplacement rapide des appareils les moins performants (foyers ouverts et appareils d'avant 2000) et l'utilisation de combustible de qualité (c'est-à-dire du bois sec et non pollué), il est possible de diviser par 10 les émissions de particules d'ici 2030.

Quels comportements faut-il adopter pour utiliser au mieux son chauffage au bois de la manière la plus écologique possible ?



Zoomdici.fr
SOUNDCLOUD
Chauffage au bois : les conseils pour un u...
Share
1:43
Cookie policy

(Cliquer sur "Listen in browser" pour une écoute sur smartphone ou tablette)

> Cf. la chronique de Fanny Agostini sur Europe 1 intitulée « [Feux de cheminée : il ne faut pas brûler n'importe quel bois !](#) » (28/11/2019)

De nombreux professionnels sont structurés pour livrer du bois sec. Mais si vous ne pouvez pas vous procurer du bois sec, par exemple parce que vous y prenez un peu tard, il faut avoir une zone de stockage abritée suffisante pour la quantité de bois correspondant à votre chauffage pour une année.

Attention, à chaque redémarrage des cheminées en début d'hiver, un certain nombre créent des enfumages, ou débuts d'incendie, faute de ramonage régulier.

Située en moyenne montagne, la Haute-Loire présente des dépenses de chauffage supérieures de 44 % à la moyenne nationale. Selon Fibois, le bois bûche est en moyenne deux fois moins cher que le gaz naturel et près de trois fois moins cher que le fioul. Très compétitif, son prix fluctue très peu, dépendant uniquement du coût de fabrication et non du contexte géopolitique. Cela crée aussi des emplois non délocalisables.



Zoomdici.fr
SOUNDCLOUD
Le chauffage au bois moins cher et non d...
Share
0:58
Cookie policy

(Cliquer sur "Listen in browser" pour une écoute sur smartphone ou tablette)

L'État et les collectivités locales proposent des incitations pour s'équiper. Sous quelles formes ?



(Cliquer sur "Listen in browser" pour une écoute sur smartphone ou tablette)

A noter que les aides financières des collectivités (fonds air bois et primes air bois) sont cumulables avec le crédit d'impôt pour la transition énergétique et l'éco-prêt à taux zéro.

Attention, les incitations publiques sont telles, en Europe, que du bois est importé des Etats-Unis, augmentant ainsi grandement son empreinte carbone.

Les amoureux des arbres comme Peter Wohlleben recommandent en premier lieu de [limiter sa consommation de bois pour ne pas encourager l'industrialisation du vivant](#).

La Haute-Loire est un département très boisé (près de 40 % de sa surface). Mais l'exploitation forestière doit faire face à de nombreuses difficultés, comme le morcellement des parcelles, la difficulté d'accès, l'usure et le coût du matériel. Pour [aider les entreprises du secteur, parfois moins compétitives que leurs concurrentes nationales ou européennes](#), la Région consacre 37 millions d'euros à la filière forêt-bois d'Auvergne Rhône-Alpes sur la période 2017-2021 pour investir dans du matériel moderne. Le FEADER (Fonds européen agricole pour le développement rural), lui, aide à hauteur de plus de 15 M€ sur cinq ans.

Annabel Walker



Contact presse :

Céline Gardette - Brainstorming - tél. : 04 72 18 88 88 - 06 80 89 10 33 - cgardette@brainstorming.fr